

LE FAIT DU JOUR

Pollution de la Céphons : une nage en eaux troubles



Le site de confinement, basé à Moulins-sur-Céphons, vu du ciel. (Photo sd, Laurent Moulin)

Un rassemblement a eu lieu, samedi, à Châteauroux pour sensibiliser la population sur le problème du chrome dans la rivière Céphons. Le confinement sur site est contesté. Or, les travaux de curage débuteront cet été.

D'emblée, les représentants de l'association de la qualité de vie dans la vallée de la Céphons et du Nahon (ADQV) expliquent qu'ils ne sont pas contre le curage du chrome qui pollue la rivière. Or, la situation presse puisqu'environ 30 % du processus – qui débutera cet été – est financé par des subventions européennes valables jusqu'à la fin de l'année seulement. Mais Cécile Lecoq et Bertrand Verbrugge, deux représentants de l'ADQV, condamnent toute velléité de stockage dans les fosses creusées à cet effet sur la commune de Moulins-sur-Céphons. « La couche argileuse en sous-sol n'est pas assez épaisse, ce qui aboutirait à terme à une nouvelle pollution des nappes phréa-

tiques. La seule solution acceptable c'est le transfert des boues de la Céphons vers un centre de stockage de déchets dangereux de classe 1⁽¹⁾, dont le plus près se situe en Loire-Atlantique. Cela coûterait environ 4 millions d'euros, soit le prix de quatre ronds-points. »

"L'important, c'est de trouver une solution respectueuse de l'environnement"

Une procédure juridique est toujours en attente d'être examinée par le tribunal administratif de Bourdeux. Jusqu'à présent, l'ADQV – qui compte dans ses rangs une centaine de membres – a déjà dû déboursier 50.000 € en frais juridiques. Elle a toujours été déboutée. Samedi, l'association a organisé une opération, vers 10 h, place de la République, à Châteauroux, afin de mieux faire connaître son combat.

« C'est dommage, car le débat a fini par diviser la population de Moulins-sur-Céphons », déplore Cécile Lecoq. Or, ce qui est important, c'est de trouver une solution respectueuse de l'environnement afin que notre cadre de vie

cesse d'en pâtir. D'autant plus que gravitent autour de cela de vieilles histoires de famille ; parfois, c'est digne de Clochemerle. »

La pollution provient des anciennes mégisseries de Levroux qui utilisaient la Céphons pour y rejeter les déchets issus de la transformation de la peau en cuir. Dont du chrome, substance cancérigène si elle évolue vers une forme hexavalente, suite à une crue ou une manipulation humaine. D'où la solution de facilité – préconisée jusque-là – de tout laisser en état. Les derniers rejets dans la nature ont continué jusqu'en 1994.

D'après l'étude hydrologique et écologique menée par Royal Haskoning entre 2002 et 2004, la « priorité » concerne les 21.350 m³ de sédiments entre Levroux et la confluence de la Céphons avec le Nahon. Mais, au total, ce serait 47.250 m³ de sédiments (en incluant le secteur du Nahon en aval de la Céphons) qui ont été en contact avec le chrome.

Philippe ROCH

Renseignements : ADQV, 10, rue Pascal-Réchaussat à Moulins-sur-Céphons. Tél. 02.54.35.63.81 www.sps2.com/moulins

(1) Installation d'élimination de déchets dangereux par dépôt ou enfouissement sur ou dans la terre.

COMMENTAIRE

Mieux vaut prévenir que mourir

Être, ou ne plus être ? Les conséquences de cette pollution ne se résument pas à ces deux alternatives. Dans certaines conditions, le chrome s'avère être un poison. Qui ne tue pas instantanément, certes, mais qui peut quand même provoquer une mort lente. D'où la nécessité de faire preuve d'un maximum de précautions. Tout en mettant rapidement à disposition les moyens nécessaires pour résoudre ce problème qui empoisonne la vie des habitants de la vallée de la Céphons depuis près d'un demi-siècle.

La dernière étude de l'Observatoire régional de la santé, publiée en janvier 2005, montre que la zone d'emploi d'Issoudun est en sous-mortalité pour les hommes. Mais il ne faut pas négliger certains déchets permanents – nucléaires notamment – le retour a été atteint. C'est un lourd héritage que nous laissons à nos enfants. Comme autant de bombes à retardement.

personnes atteintes de maladies orphelines dont on n'arrive pas à déceler l'origine ? Or, il en existe dans la vallée de la Céphons, même si les statistiques les oublient.

Il ne faut pas se voiler la face, les mesures de protection de l'environnement – comme la réduction de l'utilisation des pesticides dans les cultures – n'auront véritablement un impact sur la vie des prochaines générations. Or, concernant certains déchets permanents – nucléaires notamment – le retour a été atteint. C'est un lourd héritage que nous laissons à nos enfants. Comme autant de bombes à retardement.

Aujourd'hui, les victimes des négligences d'autrefois : amiante, nuage de Tchernobyl, sang contaminé... peinent à obtenir une indemnisation. Cette compensation financière demeure malgré tout une maigre consolation. Pour certains, il leur reste le malheur de la vie ; pour d'autres, seulement le souvenir d'un proche.

Philippe ROCH

LE CHIFFRE

Bataille contre les OGM

« Le texte ne répond en rien à l'esprit de la directive européenne, considérant l'absence totale de contamination OGM comme la règle et la contamination comme l'accident. »

Après l'affaire de la loi OGM, récemment rejetée au parlement par une motion de procédure, l'association Vigilance OGM 36 a décidé de s'inviter, vendredi, au cabinet du préfet de l'Indre.

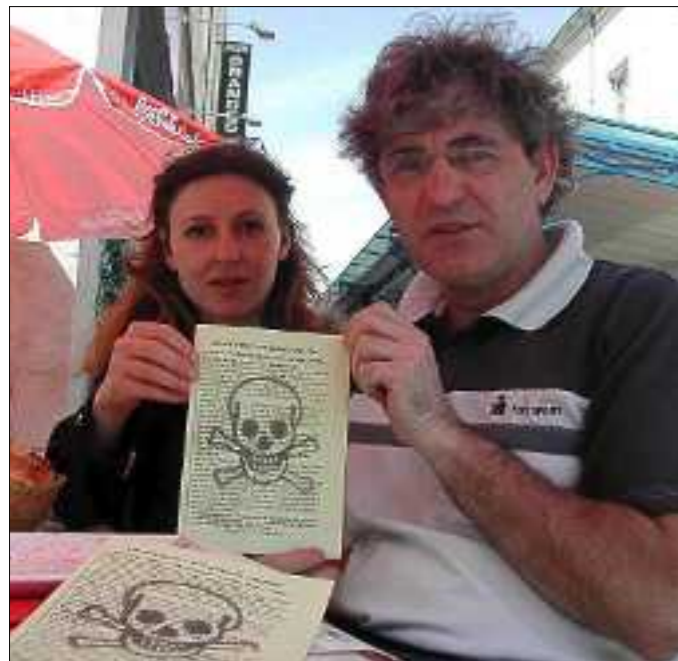
« Les organisations nationales signataires de l'appel pour le droit et la liberté de produire et consommer sans OGM ont demandé une audience à Nicolas Sarkozy. Et c'est pour soutenir cette demande que nous sommes allés voir le préfet », explique Agnès Renaudon, prési-

dente de l'association. « Le chef de bureau du cabinet du préfet nous a reçus. Nous avons eu un interlocuteur très à l'écoute de nos revendications [...] Une discussion s'est engagée sur l'opportunité de développer les OGM, sur les finalités de ces cultures, sur les raisons qui poussent à les faire passer en force. »

Il s'est engagé à établir une « note spécifique » sur cette démarche à destination du préfet, et à la faire remonter au ministère de l'Intérieur.

Le samedi 7 juin, un concert de lutte contre les OGM est organisé par l'association, avec le soutien de la ville du Poinçonnet, à partir de 20 h 30, salle Asphodèle. L'entrée est libre, et les groupes qui joueront sont Gergolians et Affro

Trente ans de confinement, et après ?



Cécile Lecoq et Bertrand Verbrugge, de l'ADQV prendront part à la manifestation de ce matin.

Une fois que le confinement sur site aura eu lieu, un suivi aura lieu tous les dix ans. Et ce, pendant trente ans. Un nouveau bilan sera alors dressé, mais quid du futur ?

« L'objectif, c'est de maintenir un dôme imperméable, souligne Rémy Parker, ingénieur du génie sanitaire à la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS). L'étanchéité est garantie par un système naturel (une couche argileuse) et artificiel (une bâche impu-

Un chantier global d'un million d'euros

C'est le syndicat Nahon Céphons, basé à Valençay, qui gère le traitement de la pollution de la rivière. Un vaste projet qui avoisine un million d'euros. En 2006, la première étape a consisté à creuser trois fosses principales, à Moulins-sur-Céphons. Une opération qui a coûté 271.000 €, somme à laquelle il faut rajouter le coût des études préalables. Le curage et le transport des boues de la Céphons jusqu'aux fosses constituent la deuxième opération. Un chantier, prévu cet été, qui fait porter la note globale à 730.000 €. Enfin, un après, il sera nécessaire d'entamer un processus de réhabilitation de la rivière d'une valeur approximative de 250.000 €. Soit une enveloppe totale qui approcherait un million d'euros, hors études.

"Ce n'est pas un problème de santé publique"

Jean-Pierre Chêne, le maire de Moulins-sur-Céphons, n'envisage pas d'autre alternative que le curage, puis le stockage dans les fosses prévues à cet effet. « Je ne vois pas pourquoi on ferait autrement, Issoudun a réalisé une opération du même type (NDLR : le stockage des boues toxiques héritées de l'ancienne décharge de sainte-Aoustrille, en 2007) et tout s'est bien passé. »

« Pour moi, ce n'est pas un problème de santé publique mais de vengeance politique. La plupart des membres de l'ADQV ne sont pas originaires de la commune, ils ne s'occupent que de leurs intérêts individuels et pas des riverains. »



Le maire de Moulins-sur-Céphons réagit.

COURSES HIPPIQUES

Dimanche à LIGNIÈRES

- Handicap. 12.000 € - 1.600 m. 6 partants.**
1. Mixedup (T. Richer) à R.-N. Stéphen-son.
2. Spanish Moss.
3. Indanski.
G. 4,90, P. 3,10, 2,70.
- Primes Haras Nationaux. Course G. 12.000 € - 1.600 m. 8 partants.**
1. In The Soup (F.-X. Bertras) à J. Wigan.
2. Cibicotti.
3. Webside.
Non partante : 4 Nebular. G. 2,90, P. 1,30, 1,30, 1,70.
- Handicap de catégorie. 10.000 € - 2.400 m. 9 partants.**
1. Anna Mia (N. Perret) à K. Valvis.
2. Sol Dances.
3. Dream Star Merlee.
Non partante : 2 Girl Folish. G. 4,30, P. 2,00, 4,00, 1,90.
- Attelé. 10.000 € - 2.150 m. 12 partants.**
1. Rubis de Loiron (J. Boillereau) à J. Brun.
2. Réussite du Berry.
- Redjack de Joux. G. 4,00, P. 2,00, 1,80, 2,40.**
- Steeple-chase. 5 et 6 ans. 12.000 € - 4.300 m. 7 partants.**
1. Pic Plus (F. Helary) à J.-M. Godeau.
2. Polynésie.
3. Pro Louvo.
Non partant : 7 Patt Kash. G. 2,20, P. 2,00, 1,90, 2,50.
- Attelé. 12.000 € - 2.825 m. 13 partants.**
1. Podium du Stade (J. Boillereau) à J. Boillereau.
2. Paddy de Chenu.
3. Pomponnette.
Non partants : 5 Par Ailleurs et 10 Partier de Joudes. G. 6,30, P. 1,80, 1,60, 2,10.
- Steeple-chase cross-country. Chevaux autres que de pur sang. 5 ans et plus. 12.000 € - 5.000 m. 8 partants.**
1. Képi Blanc II (W. Denuaut) à Mme G. Denuaut.
2. Nestor des Boulais.
3. Leader du Mou.
Non partant : 2 Okapi. G. 6,50, P. 2,20, 2,40, 1,70.

SÉCURITÉ

Le congrès départemental des pompiers a ensoleillé la commune de Vatan

Une cérémonie émouvante et un défilé coloré ont marqué de leur empreinte le congrès des sapeurs-pompiers de l'Indre, hier, à Vatan. Élus et public ont pu avoir un état des lieux des forces en présence dans le département.

Cyriaque Patrigeon, président de l'amicale des pompiers de Vatan, n'avait pas fait les choses à moitié pour la préparation de ce congrès. Chacun s'est en effet accordé à dire que son organisation fut parfaite. Au programme : outre une impressionnante exposition de véhicules anciens, une cérémonie au pied du monument aux morts dédiée aux pompiers morts au feu, suivie d'un long et magnifique défilé des différents corps du département, des volontaires aux cadets en passant par les harmonies et les véhicules de secours.

L'occasion, pour tout le monde, de rendre hommage à ces hommes et à ces femmes qui, de l'avis unanime des élus « sont l'incontournable solution à la détresse et au malheur », dixit Yves Fouquet, maire de Vatan et conseiller général.

Il faut des volontaires
Yannick Pinaud, président pour encore quelques mois de l'union départementale, et fraîchement décoré de reconnais-



Les jeunes pousses des pompiers de l'Indre ont défilé dans les rues de la commune.

sance fédérale or, a lui exprimé les besoins des pompiers en matière de volontaires, « surtout sur les créneaux horaires étendus de 7 h à 21 h. Il faut que les collectivités locales et les entreprises jouent le jeu et permettent à leurs employés de s'investir à nos côtés. Actuellement, il nous manque environ 200 personnes pour des services de journée. »

Le lieutenant-colonel Thierry Lahoussouy, directeur du SDIS 36,

a lui rappelé qu'en 2007, les pompiers de l'Indre avaient réalisé près de 10.000 interventions. « Il y a eu un peu moins de feux de végétation et d'accidents de la route, mais un peu plus de secours à la personne. » La preuve, peut-être, que les politiques de prévention commencent à faire effet. A la plus grande satisfaction des pompiers.

En savoir plus

Toute personne intéressée pour intégrer une caserne en tant que pompier volontaire peut se renseigner auprès du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), basé à Montierchaume, tél.02.54.08.18.00.

Christophe GERVAIS

ENVIRONNEMENT

La région Centre participe au "Printemps bio"

De notre bureau d'Orléans

Du 1^{er} au 22 juin, les acteurs de l'agriculture biologique se mobilisent pour une manifestation nationale baptisée « Le printemps bio ». La région Centre y participe avec pour objectif de « faire découvrir au grand public les saveurs et bénéfices d'une agriculture bio locale, et échanger avec les porteurs de projets agricoles et l'ensemble des professionnels du secteur sur ce mode de production, ses intérêts techniques et ses potentialités économiques. »

La consommation de produits bio est en constante augmentation (+10% en moyenne depuis 5 ans), mais, tous les acteurs de la filière visent évidemment à accroître encore la production bio en France. C'est vrai aussi en région Centre, où l'agriculture biologique représente 0,9% de la surface agricole utile (2% en France).

Le programme dans l'Indre
Fête du développement durable au Poinçonnet, dimanche

8 juin, : marché bio avec les producteurs locaux et la présence de plusieurs viticulteurs (9 h-18 h) ; restauration bio, stand d'information du GDAB 36, information sur l'environnement, les énergies renouvelables, l'économie solidaire, randonnées avec l'ONF, animations musicales et théâtrales. Contact mairie : 02.54.60.55.35

Ferme ouverte, dimanche 15 juin, 9h30-18h, chez Clément Nivet, maraîcher bio (Couvent de Glatigny à Chabris) : marché bio, stand d'information du GDAB36 sur l'agriculture biologique, visite de la ferme et du site remarquable du couvent, stands d'information sur le développement durable et animations, parcours découverte avec Indre Nature. Contact : François Evano : tél.02.54.49.56.87

Bio Centre – Cité de l'agriculture, 13 avenue des Droits-de-l'Homme - 45921 Orléans CEDEX 9 ; tél. 02 38.71.90.52, fax 02 38.71.91.06 contact@bio-centre.org/Site : www.bio-centre.org

Chaque jour rendez-vous service



Informations pratiques, services d'urgence, horaires, agenda des associations, marchés, météo... chaque jour La Nouvelle République vous fournit une mine d'informations utiles à l'organisation de votre vie quotidienne.

Prenez votre information en main **la Nouvelle République**